

## JE SOUTIENS LE PROJET DE FUSION DES 2 SITES

Je retourne ce coupon, à l'école St Joseph 26 rue de l'Evêché, avec mon chèque à l'ordre de la Fondation de la Providence.

Je fais un don en faveur de l'école St Joseph de Mouzillon de :

20 €  30 €  50 €  100 €

Autre montant : .....€

**Un reçu fiscal vous sera envoyé**

*(Merci de compléter les informations ci-dessous)*

Civilité :  M.  Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Email :

Téléphone :

### Comment fonctionne un établissement ?

Chaque établissement scolaire de l'Enseignement Catholique est une structure autonome, sous contrat d'association avec l'Etat. Il est dirigé par un chef d'établissement qui anime la communauté éducative (enseignants, personnels administratifs et de service et les parents).

La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique fédère, coordonne et anime le réseau des établissements, elle veille notamment à la mise en œuvre de la mission éducative de l'Eglise.

La gestion économique et sociale est assurée par un OGEC, organisme de gestion. Composé d'administrateurs bénévoles, il est l'employeur du personnel de droit privé (les enseignants étant rémunérés par l'État).

En Loire-Atlantique, la Fondation de la Providence est propriétaire d'une grande partie de l'immobilier scolaire. Les bâtiments sont mis gratuitement à la disposition des établissements, qui conservent la charge de leur entretien et de leur transformation éventuelle.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation de la Providence a qualité pour recevoir des dons au bénéfice de tous les établissements scolaires et de leurs projets.

# SOUTENEZ NOTRE PROJET

## Ecole St Joseph

## MOUZILLON

### Fusion des 2 sites pour la rentrée 2021



Esquisse du projet d'extension/ restructuration  
« Conception graphique et architecturale : A  
Propos Architecture (St léger sous Cholet) »



Esquisse du projet d'extension/ restructuration  
« Conception graphique et architecturale : À Propos Architecture (St léger sous Cholet) »

## Nous avons besoin de votre soutien

L'Enseignement Catholique en Loire Atlantique scolarise 103 000 élèves, soit 42% de la population scolaire.

L'école St Joseph de Mouzillon qui accueille 138 élèves, a le souci quotidien d'offrir aux enfants l'environnement scolaire le plus porteur possible.

A ce titre, l'OGEC porte le projet de fusion des 2 sites actuels (maternelle rue des Rosiers & élémentaire rue de l'Evêché) pour une ouverture lors de la rentrée scolaire 2021.

Les 6 classes de l'école seront regroupées sur un seul et même site au 26 rue de l'Evêché. Cela favorisera notamment :

- Les échanges entre les classes et la communication au sein de l'équipe enseignante
- La modernité et la fonctionnalité des locaux
- La simplification organisationnelle (enfants, parents, professionnels)
- La proximité avec les services (pôle enfance, équipements sportifs, bibliothèque...)
- Une économie de gestion

## Ensemble, nous pouvons faire beaucoup pour la pérennité de l'école et l'environnement quotidien des enfants !

Participez avec nous à ce projet en faisant un don à l'école St Joseph de Mouzillon.

Les écoles et collèges de Loire-Atlantique ne bénéficient d'aucun financement public pour l'entretien et la rénovation de l'immobilier scolaire. La cotisation financière demandée aux familles est l'unique ressource permettant de financer les projets d'investissement.

Pour cela, nous avons besoin du soutien financier de celles et ceux qui se reconnaissent dans notre projet.

Les **dons récoltés** serviront à financer **l'environnement de travail des enfants** (mobilier, aménagements des classes, ...) ainsi que **les équipements extérieurs** (aires de motricité, jeux de cour, bac à sable, ...).

Vous souhaitez en savoir plus : contacter l'école ou l'OGEC [ogec.mouzillon44@gmail.com](mailto:ogec.mouzillon44@gmail.com)



## Comment apporter mon soutien à ce projet ?

En faisant un don à l'école St Joseph en suivant les étapes décrites ci-dessous :

- Compléter le coupon ci-joint et joindre un chèque à l'ordre de « Fondation de la Providence ».
- Retourner votre don à l'école St Joseph de Mouzillon 26 rue de l'Evêché.
- Les dons reçus par la Fondation de la Providence seront ensuite intégralement reversés à l'OGEC de Mouzillon.
- La Fondation de la Providence vous expédiera un reçu faisant état de votre don que vous pourrez ensuite faire valoir auprès de l'administration fiscale.



**Particuliers** : 66% du don vient en réduction de l'impôt sur le revenu. Ainsi un don de 100€ ne coûte que 34€ dans la limite de 20% du revenu imposable (75% du don vient en déduction de l'ISF).